

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . **Identification de la substance ou de la préparation :**
- . **Nom du produit : DURCISSEUR SP2031**
- . **Emploi de la substance / de la préparation : Agent de durcissement**
- . **Producteur / Fournisseur :**
FERRURES ET PATINES
2, rue Paul Rohmer
67200 STRASBOURG
Tél : 03 90 20 46 70
Fax : 03 90 20 46 79
info@ferrures.com
- . **Service chargé des renseignements :** Laboratoire
- . **Renseignement en cas d'urgence :** ORFILA Tél : +33(0)1.45.42.59.59

2. Identification des dangers

- . **Principaux dangers :**



O Comburant
Xi Irritant

- . **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les préparations de la CE », dans la dernière version valable.
R 7 Peut provoquer un incendie
R 36 Irritant pour les yeux
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- . **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3. Composition / informations sur les composants

- . **Caractéristique chimique**
- . **Description :** Mélange, composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :

Composants dangereux :		
CAS : 94-36-0 N° CE : 202-327-6	Dibenzoyl peroxide E Xi ; R02 R36 R43	50%
CAS : 84-69-5 N° CE : 201-553-2	Diisobutyl phthalate	15-35%

- . **Indications complémentaires :** Pas de composants dangereux. Pour le libellé des Phrases de risque citées, se référer au Ch. 16

Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

Nom du Produit : DURCISSEUR SP2031

(suite de la page 1)

4. Premiers secours

- **Conseils généraux** : D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
- **Après contact avec la peau** : Enlever les vêtements imprégnés et laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant réutilisation.
- **Après contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et aussi longtemps que possible avec de l'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
- **Après ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.
- **Après inhalation** : Déplacer à l'air frais, mettre au repos, position latérale de sécurité, desserrer les vêtements.
- **Avis aux médecins** : Traitement symptomatique conseillé.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyen d'extinction approprié** : Le dioxyde de carbone, poudres chimiques sèche, eau, mousses.
- **Moyen d'extinction à ne pas utiliser** : Halons.
- **Produits de décomposition/combustion dangereux** : Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone, Acide benzoïque, Benzène.
- **Equipements spéciaux de sécurité** : Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- **Autres information** : Eteindre un petit feu avec de la poudre ou du dioxyde de carbone. Ensuite refroidir pour éviter la reprise des flammes. Refroidir les récipients fermés à l'eau.
- **Risque d'incendie et d'explosion** : ATTENTION : peut reprendre feu. Décomposition sous l'effet de la chaleur. Dans un incendie, alimentera la combustion. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles** : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour la protection du personnel, voir chapitre 8.
- **Mesures pour la protection de l'environnement** : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.
Méthodes de nettoyage : Recueillir le maximum dans un récipient propre pour réutiliser (de préférence) ou éliminer. Couvrir le reste avec de l'absorbant inerte (de la vermiculite par exemple) pour éliminer ultérieurement. Les déchets NE DOIVENT PAS être confinés.
- **Autres informations** : ATTENTION : peut reprendre feu.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation** : Ne jamais peser dans la pièce de stockage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les fumées/la vapeur. Manipuler dans une zone bien ventilée. Conserver à l'écart des agents réducteurs (amines par exemple) des acides, des alcalis et des dérivés de métaux lourds (accélérateurs, sécheurs, savon métallique par ex.). Tenir le produit et les récipients vidés à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Eviter le confinement. Ne pas laisser sécher. Eviter le choc et le frottement. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

Nom du Produit : DURCISSEUR SP2031

(suite de la page 2)

- Conditions de stockage :** Stocker conformément à la réglementation locale/nationale. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur ou de la lumière directe du soleil. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les récipients à la verticale pour éviter les fuites.
- Stockage :** Pour une qualité maximale stocker en dessous de 25°C.
- Autres informations:** Il est recommandé d'utiliser un équipement électrique du groupe de température T3. Cependant, l'auto-ignition ne doit jamais être exclue. Se laver les mains parfaitement après manipulation ou contact. Ranger les vêtements de travail séparément et ne pas les emporter chez soi. Classification R et S des peroxydes organiques suivant la définition de la rubrique 1210 de la nomenclature ICPE (Annexe de l'Arrêté du 27 juin 1996).
- Catégorie de risque : R 3 Stabilité thermique : S 3

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- . **Mesures d'ordre technique :** Ventilation antidéflagrante recommandée. Assurer une bonne ventilation et une extraction correcte au niveau de la zone de travail.
- . **Equipements de protection individuelle**
- . **Protection respiratoire :** Les mesures de précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être observées. Assurer une ventilation adéquate.
- . **Protection des mains :**



Porter les gants adéquats en néoprène ou caoutchouc synthétique

- Protection des yeux :**



Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

- **Protection de la peau et du corps** : Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
- **Limites d'exposition** :

Dibenzoyl peroxide	VME	5,0 mg/m3
--------------------	-----	-----------

9. Propriétés physique et chimique

- | | | |
|---|--------------------------------------|---------------------------------|
| · | Forme | Lisse, onctueux, pâte |
| · | Couleur | Blanc |
| · | Odeur | Très léger |
| · | Point/intervalle d'ébullition | Ne pas distiller (se décompose) |
| · | Point/intervalle de fusion | -10°C |
| · | Point/intervalle d'ébullition | Non concerné |
| · | Point d'éclair | Supérieur à la SADT |
| · | Inflammabilité | Non déterminé |
| · | Propriétés d'explosivité | Non déterminé |
| · | Propriété d'oxydation | Non concerné |
| · | Pression de vapeur | Non déterminé |
| · | Densité | 1140-1170 kg/m3 (20°C) |

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

Nom du Produit : DURCISSEUR SP2031

(suite de la page 3)

· Densité en vrac	Non déterminé
· Solubilité dans l'eau	Insoluble
· pH	Acide faible
· Coefficient de partage n-octanol/eau	Non déterminé
· Densité relative de la vapeur (air=1)	Non déterminé
· Viscosité	Thixotropique pâte
· Teneur en oxygène actif	3.27-3.27 % vol
· Teneur en peroxydes	49.5-51.0 %vol
· Température d'inflammation spontanée	Méthode de test non applicable (Ch. 7)
· SADT	50°C voir aussi Ch. 10
· Limites d'explosivité	Non concerné
· Conductibilité spécifique	Non déterminé

10. Stabilité et réactivité

- **Stabilité** : La SADT (Self accelerating decomposition temperature / température de décomposition auto-accélérée) est la température la plus basse à partir de laquelle une décomposition auto-accélérée peut se produire pour une substance donnée dans son emballage de transport. Une réaction de décomposition auto-accélérée et dans certaines circonstances, une explosion ou un feu peuvent être causés par une décomposition thermique du produit à partir de la température suivante : 50 °C. Un contact avec des substances incompatibles peut provoquer la décomposition du produit à la SADT ou en dessous de la SADT 50 °C.
- **Conditions à éviter** : Pour le maintien de la qualité, stocker dans le conteneur d'origine fermé en dessous de 25°C. Eviter le choc ou le frottement.
- **Substances incompatibles** : Eviter le contact avec la rouille, le fer et le cuivre. Le contact avec des matériaux incompatibles (acides, alcalis, métaux lourds et agents réducteurs) entraînera une décomposition dangereuse. Ne pas mélanger avec des accélérateurs de peroxydes. Utiliser seulement du matériel en acier inoxydable 316, en PVC, en polyéthylène ou en verre.
- **Décomposition** : Acide benzoïque, Benzène.
- **Autres informations** : Les procédures d'urgence varient en fonction des conditions. L'utilisateur doit mettre en place un plan de réaction pour les situations d'urgence. Contacter Ferrures et Patines pour de l'assistance dans le développement d'un plan de réaction pour les situations d'urgence.

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique expérimentale n'est disponible sur la préparation en tant que telle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

- **Peroxyde de dibenzoyl, 78%**
 - **Toxicité aiguë** :
 - **Oral DL50** : Rat : 5000 mg/kg
 - **Inhalation CL50** : Rat : > 24,3 mg/l ; 4 heures temps d'exposition concentration maximale possible.
 - **Irritation**
 - **Peau** : Non irritant (4 heures temps d'exposition)
 - **Yeux** : Modérément irritant
 - **Sensibilisation** : Sensibilisation possible par contact cutané
 - **Génotoxicité** : Test d'Ames : Non mutagène

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

Nom du Produit : DURCISSEUR SP2031

(Suite de la page 4)

Diisobutyl phthalate :

Toxicité aiguë :

- **Oral DL50** : Rat : >2000 mg/kg

Irritation

- **Peau** : Non irritant

12. Informations écologiques

Pas de données écologiques d'expérience disponibles sur la substance telle qu'elle. Les données suivantes s'appliquent aux ingrédients énumérés ci-dessous.

Peroxyde de dibenzoyl, 78%

Ecotoxicité :

- **Poissons** : Toxicité aiguë, 96h-LC50 = 2,0 mg/l (Poecillia reticulata)
- **Daphnie** : 48h-EC50 : 2,91 mg/l
- **Bactéries** : Essai d'inhibition de respiration de boue active EC50 = 35 mg/l

Devenir dans l'environnement :

- **Dégradation biotique** : Directement biodégradable (essai en bouteille fermés).

Diisobutyl phthalate :

Ecotoxicité :

- **Poissons** : Toxicité aiguë, 96h-LC50 = 3,0 mg/l
- **Daphnie** : Daphnia magna, 24h-EC50 : 7,4 mg/l

Devenir dans l'environnement :

- **Dégradation biotique** : Directement biodégradable (essai en bouteille fermés).
- **Autres informations** : Bio-concentration factor (BCF) < 100

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Déchets de résidu/produit non utilisé** : Elimination des déchets conformément à la réglementation (très probablement incinération contrôlée).
- **Emballages contaminés** : Selon la réglementation locale.
- **Autres informations** : Pour plus d'informations, contacter le fabricant.

14. Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train – transfrontalier) :**
 - **Classe ADR/RID** : 5.2
 - **Classement Coder** : P1
 - **N° UN** : 3108
 - **Carte TREM ou ERG Numéro** : CEFIC TEC(R) - 52GP1-S
 - **Dénomination technique** : Peroxyde organique de type E, solide ; (Peroxyde de dibenzoïde)
 - **Étiquettes requises** : 5.2

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 17/10/2008

Révision : 30/09/2008

Nom du Produit : DURCISSEUR SP2031

(suite de la page 5)

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
 - **Classe IMDG:** 5.2
 - **N° UN :** 3108
 - **EMS :** F-J, S-R
 - **Label :** 5.2
 - **Dénomination technique :** Organic peroxyde type E, solid ; (Dibenzoyl peroxide)
 - **N° EMS :** F-E, S-E
 - **Polluant marin:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et ITA-DGR :**
 - **Classe ICAO/IATA :** 5.2
 - **N° UN :** 3108
 - **Dénomination technique :** Organic peroxyde type E, solid ; (Dibenzoyl peroxide)
 - **Label :** 5.2

15. Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le Produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne / les lois respectives nationales.

2004/73/CE ; 2006/8/CE

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

O Comburant

· **Description chimique :**

Peroxyde de dibenzoyle, pâte à 50% dans le phthalate de diisobutyle

· **Phrases R :**

- R07 Peut provoquer un incendie
- R36 Irritant pour les yeux
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

· **Phrases S :**

- S03/07 Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais
- S14B Conserver à l'écart des agents réducteurs (amines par exemple) des acides, des alcalis et des dérivés de métaux lourds (accélérateur, sécheurs, savon métallique par exemple).
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
- S50D Ne pas mélanger avec des accélérateurs de peroxydes ou des agents réducteurs

16. Autres données

· **Rappel des phrases R portées au paragraphe 3 :**

- R02 Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition
- R36 Irritant pour les yeux
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau